



49^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Mise à jour par la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme

Genève, le 8 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse réitère sa condamnation de l'attaque militaire de la **Fédération de Russie** contre l'Ukraine, violation flagrante du droit international. Nous appelons au respect du DIH et à la garantie d'un accès humanitaire rapide et sans entrave.

La Suisse s'inquiète de la détérioration de l'Etat de droit au **Guatemala** et au **Salvador**, par des pressions politiques sur l'indépendance des juges et par l'élaboration de lois qui limitent le travail des ONG et des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme.

En **Tunisie**, la Suisse encourage les autorités à respecter l'indépendance du système judiciaire et à veiller à la préservation des acquis démocratiques.

En **Colombie**, la Suisse appelle les autorités à renforcer la protection des personnes menacées, particulièrement en période électorale. Elle rappelle la nécessité de la reddition de comptes en lien avec l'usage excessif de la force pendant les manifestations.

La Suisse appelle le gouvernement **pakistanaï**s à poursuivre les auteurs de violences commises à l'encontre de personnes accusées de blasphème et à encourager une discussion politique sur ce sujet.

Au **Vietnam**, la Suisse est préoccupée par le recours au code pénal pour limiter arbitrairement la liberté d'expression, ainsi que par la condamnation d'un nombre croissant de défenseuses et défenseurs des droits de l'homme.

Enfin, au **Kazakhstan**, la Suisse appelle à la mise en place d'enquêtes indépendantes pour examiner les violations présumées des droits de l'homme et à la garantie de procès équitables pour les manifestants accusés d'actes criminels.

Je vous remercie.